

PIECES A FOURNIR POUR L'OBTENTION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION UNIQUE (NIU) DES PERSONNES MORALES

COORDINATION DU PROJET NIU



République du Congo
Ministère des Finances, du Budget et du
Portefeuille Public



DIRECTION DES SYSTEMES
D'INFORMATION



DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

LES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;
5. PV de nomination du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. NIU des actionnaires ;
2. RIB de la société;
3. Déclaration notariée de souscription et de versement de capital social ;
4. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges;
5. CNSS ;

01

Société Anonyme (SA)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

02

Société Anonyme Unipersonnelle (SAU)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. RIB de la société ;
2. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
3. Déclaration notariée de souscription et de versement de capital social ;
4. CNSS ;

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. NIU du commanditaire ;
4. SCIEN/SCIET ;

Pièces facultatives :

1. NIU des commandités ;
2. RIB de la société ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. CNSS ;



03

Société en
commandite par
Actions (SCA)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES

04

Société en Nom Collectif (SNC)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. NIU du gérant ;
4. SCIEN/SCIET ;

Pièces facultatives :

1. RIB de l'entreprise ;
2. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
3. CNSS ;

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. NIU du représentant légal ;
4. SCIEN/SCIET ;

Pièces facultatives :

1. NIU des commanditaires ;
2. RIB de l'entreprise ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. CNSS ;

05

Société en
commandite simple
(SCS)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

06

Société civile immobilière (SCI)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. NIU des associés ;
2. RIB de la SCI ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. CNSS ;

PIECES A FOURNIR POUR L'OBTENTION DU
NIU
(PERSONNES MORALES)

LES SOCIETES MIXTES (DE CAPITAUX ET DE PERSONNES)

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;
5. PV de nomination du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. NIU des associés ;
2. RIB de l'entreprise ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges;
4. Déclaration de souscription et de versement de part social ;
5. CNSS ;

07

Société à
responsabilité limitée
(SARL)

Actions à mener

Se présenter à l'ACPCE, remplir la
fiche d'immatriculation en y
annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil

08

Société à responsabilité limité unipersonnelle (SARLU)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;
5. PV de nomination du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. NIU des associés ;
2. RIB de l'entreprise ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. CNSS ;

PIECES A FOURNIR POUR L'OBTENTION DU
NIU
(PERSONNES MORALES)

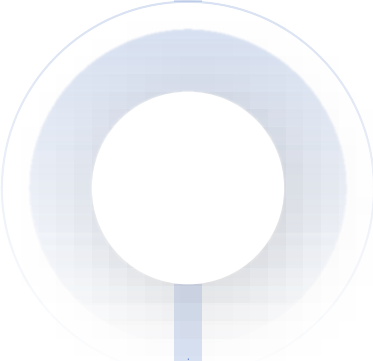
✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;
5. PV de nomination du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. NIU des actionnaires ;
2. RIB de la société ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. Déclaration de souscription et de versement de capital social ;
5. CNSS ;



09

Société par Actions
Simplifiées (SAS)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

10

Groupement d'Intérêt Économique (GIE)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. CNSS ;
2. NIU des membres ;
3. RIB du groupement ;
4. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges.

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. SCIEN/SCIET ;
4. NIU du représentant légal ;
5. PV de nomination du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. NIU des membres ;
2. RIB de la société ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. Déclaration de souscription et de versement de capital social ;
5. CNSS .

11

Société
Coopérative
(SCOOP)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

**AUTRES PERSONNES
MORALES**

12

Succursale

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. NIU du représentant légal ;
4. PV de nomination du représentant légal ;
5. SCIEN/SCIET ;
6. IBAN de la société mère ;

Pièces facultatives :

1. RIB de la succursale ;
2. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
3. CNSS .

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. Arrêté portant autorisation temporaire d'exercer ;
3. Contrat de marché ;
4. NIU de la société de parrainage, de droit congolais ;
5. IBAN de la société ;

Pièces facultatives :

1. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges.

13

Société sous
Autorisation
temporaire
d'exercer (ATE)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

14

Établissement ou Entreprise Individuelle

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. RCCM ;
3. NIU du dirigeant ou du fondé de pouvoir ;
4. SCIEN/SCIET ;

Pièces facultatives :

1. RIB de l'établissement ;
2. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
3. CNSS .

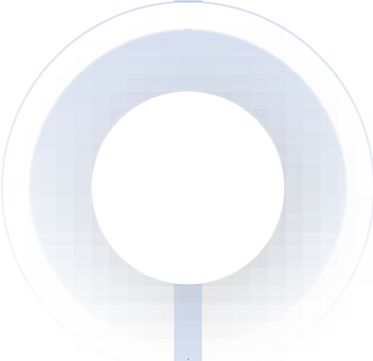
✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. Registre d'entreprise artisanale (REA) ;
3. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. RIB, le cas échéant ;
2. Statuts de l'entreprise ;
3. NIU des associés ;
4. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
5. CNSS ;
6. SCIEN/SCIET.



15

Entreprise
Artisanale

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

LES INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

16

Institution Publique

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. Texte de création de la structure (Loi, ou Décret) ;
3. Texte de nomination du représentant légal de la structure ;
4. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. RIB de la structure ;
2. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges.

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. Loi organique portant organisation et fonctionnement de l'institution ;
3. Texte de nomination du représentant légal ;
4. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. RIB de l'institution;
2. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges.

17

Institution
Constitutionnelle

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

18

Institution Nationale Associative (Association)

Actions à mener

Remplir la fiche d'immatriculation
en y annexant les pièces
précédemment citées ;
Transmettre le dossier au
personnel d'accueil de l'ACPCE

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. Récépissé du ministère en charge de l'administration du territoire ;
3. Statuts ;
4. Règlement intérieur ;
5. NIU du représentant légal ;

Pièces facultatives :

1. Journal officiel ;
2. RIB de l'Association ;
3. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
4. SCIEN/SCIET .

✓ Pièces à fournir

Pièces obligatoires :

1. Fiche d'immatriculation ;
2. Lettre d'accréditation ;
3. Texte désignant le représentant légal ;
4. NIU du représentant légal ;
5. Justificatif du siège ;

Pièces facultatives :

1. Convention d'établissement ou autres actes de privilèges ;
2. RIB de l'institution.

19

Institution
Internationale

Actions à mener

Se présenter au Ministère des
affaires étrangères pour la
Vérification et authentification des
pièces versées aux dossiers, puis
l'enrôlement

Brazzaville le _____

Chef de Projet Utilisateurs du projet NIU

Le Coordonnateur du projet NIU

Innocent Thibaut ANGOULI

Roger Aymar ANDELY